

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### OXYUM MAGNESIUM

Conformément au Règlement (CE) N° : 1907/2006 et CE 1272/2008

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	l'oxyde de magnésium
Synonymes, noms commerciaux	Magnésite de calcium
Application	Il est utilisé pour la fabrication d'engrais, d'aliments pour le bétail et dans le traitement des résidus et des eaux usées.
Fournisseur	SAISA CHEMICALS SA C. JUAN HURTADO DE MENDOZA 15, 1° POST, 28036 MADRID (SPAIN) +34 913 459 444 saisa@saisa.es
Numéro d'urgence	+34 915 620 420

#### 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Il n'y a aucun risque. Le produit est inerte, il ne forme donc aucun mélange explosif ou inflammable. Comme pour toutes les poussières, l'inhalation doit être évitée.

#### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Apparence	Matière friable blanche à légèrement brunâtre
Point d'ébullition	3600°C
Point de fusion	2600°C-2800°C
La pression de vapeur	NA
Densité spécifique	1.2
Point d'éclair	NA
Limite inférieure d'explosivité	(%) NA
Limite supérieure d'explosivité	(%) NA
Solubilité dans l'eau	Insoluble 0.001%

#### Nom chimique

Oxido magnesio

#### Proportion (Wt.%)

MgO > 86,00

#### Numero CAS

1309-48-4

**NUMÉRO DE RÉGLEMENTATION REACH:** Aucun numéro d'enregistrement REACH n'est donné pour cette substance car elle est exemptée de cet enregistrement.

#### 4. PREMIERS SECOURS

##### EN CAS D'INGESTION

Enjuague la boca con abundante agua. Si la irritación o malestar persiste busque atención médica.

##### LENTILLES DE CONTACT

Ce produit est abrasif en cas de contact avec les yeux : garder immédiatement les yeux ouverts et rincer continuellement pendant au moins 15 minutes à l'eau courante froide. Assurer l'irrigation sous les paupières en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Transport sans délai chez le médecin ou à l'hôpital. Le retrait de toute lentille de contact après une blessure à l'œil ne doit être effectué que par un personnel qualifié.

## CONTACT AVEC LA PEAU

Si le produit entre en contact avec la peau : laver la zone affectée avec de l'eau (et du savon si disponible). Consulter un médecin en cas d'irritation.

## INHALATION

Si de la poussière est inhalée, transporter à l'air frais. Encouragez le patient à ne pas souffler dans des voies respiratoires sûres et dégagées. Rincer la bouche avec de l'eau. Pensez à boire de l'eau pour éliminer la poussière de votre gorge. Si l'irritation ou l'inconfort persiste, consulter un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable ou explosif ; aucune précaution particulière n'est nécessaire.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Ramassez la poussière sèche à l'aide d'un aspirateur ou d'un autre moyen où aucune poussière n'est générée. Évitez les déversements d'énergie comme cause possible de glissades.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Des contrôles appropriés doivent être utilisés pour éviter de générer de la poussière lors de la manipulation de poudres sèches. Stockage Les poudres doivent être conservées à température ambiante dans un endroit couvert et sec. Le produit doit être stocké dans des sacs hermétiques, à l'abri de l'humidité et si possible dans un endroit bien aéré.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire. Utiliser des contrôles techniques appropriés pour éviter la génération de poussière lors de la manipulation des poudres. Assurez-vous que toutes les normes d'exposition professionnelle sont respectées. La substance protectrice de la peau peut avoir un effet desséchant sur la peau. Maintenir de bonnes normes d'hygiène industrielle.

Une douche oculaire avec protection oculaire doit être disponible ; protection oculaire recommandée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme:	poussière
Odeur:	sans odeur
Point d'ébullition:	2852°C
Point de fusion:	3600°C
Propriétés explosives:	NO
Densité relative:	3.0
Solubilité relative:	insoluble

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Les conditions à éviter pour la protection sont l'humidité.

Le matériel à éviter est inconnu.

Produits de décomposition dangereux inconnus.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : inconfort temporaire, irritation mécanique des autres voies respiratoires supérieures due à l'inhalation de concentrations élevées de poussières. Aucun effet de cisaillement n'est attendu.

Contact avec la peau : Aucun effet toxicologique n'a été déterminé.

Ingestion. Aucun effet toxicologique n'a été déterminé.

Yeux : des concentrations élevées de poussière peuvent provoquer une irritation mécanique.

VLEP mg/m<sup>3</sup>hTWA

magnésite calcinée respirable 4 (OES)

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Déclaration environnementale : La magnésite calcinée est persistante et non biodégradable, mais il est peu probable qu'elle ait des effets à long terme sur l'environnement.

Mobilité : solide. involontaire. Insoluble dans l'eau.

Dégradabilité: Aucune bioaccumulation ou bioamplification indetifiée.

### **13. INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

La magnésite calcinée peut être éliminée en tant que matériau non toxique/inactif dans des décharges approuvées conformément aux réglementations locales.

### **14. INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

La magnésite calcinée n'est pas classée comme dangereuse pour le transport en vertu des réglementations nationales de l'UE ou du Royaume-Uni. Des précautions particulières ne sont pas nécessaires. Des précautions particulières ne sont pas nécessaires.

### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

La magnésite calcinée n'est pas classée comme dangereuse à fournir selon les normes nationales de l'UE ou UL.

### **16. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les travailleurs doivent être formés pour manipuler ces produits sans générer de poussière ni de déversements aériens.

1. Règlements pour le transport des marchandises dangereuses (classification, emballage et étiquetage)
2. Réglementation sur les produits chimiques (formation de danger et emballage pour la fourniture)
3. Règlement pour le contrôle des substances dangereuses pour la santé.
4. Poussière : Principes généraux de protection (EH44)
5. Guide sur l'hygiène environnementale (EH40)



saisa  
chemicals